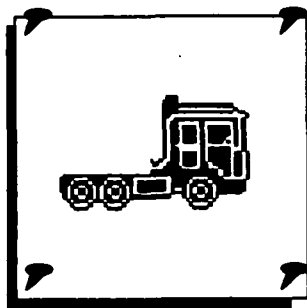


PERFORMANT LE TRACTEUR ROUTIER !

Jean-Pierre DECURE
Brigitte CAILLE

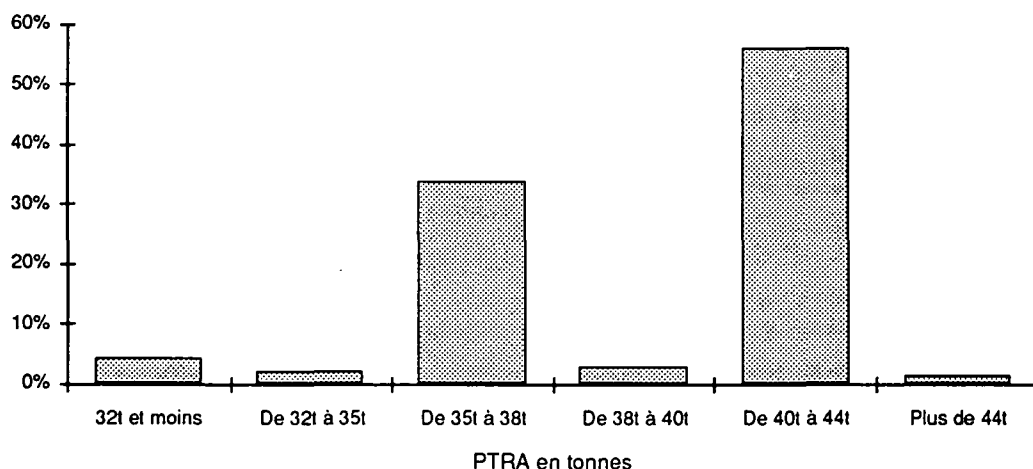


Au cours des années 1990-1991, 137 000 tracteurs routiers, de poids total roulant autorisé (PTRA) supérieur à 26 tonnes et de moins de 10 ans, étaient en service. Ces tracteurs, d'environ 4 ans et demi d'âge moyen, parcourent en moyenne près de 90 000 km par an. Ce sont les principaux résultats d'une enquête effectuée par l'OEST auprès des utilisateurs de tracteurs routiers. Une telle enquête, dont les caractéristiques sont présentées dans l'encadré de fin d'article, n'avait pas été réalisée depuis plus de 20 ans.

**Des tracteurs
puissants**

Plus de la moitié du parc en service est constitué de tracteurs de plus de 40 tonnes de PTRA (essentiellement des tracteurs de 44 tonnes). Le poids total roulant autorisé d'un tracteur routier est le poids total maximum d'un ensemble que l'on peut constituer avec lui (tracteur routier et semi-remorque). En particulier, selon la réglementation, le poids total roulant ne doit pas dépasser 40 tonnes pour les ensembles articulés de plus de 4 essieux. Mais des dérogations, répondant à des conditions bien précises, permettent d'accroître la charge transportée au-delà de 40 tonnes (par exemple pour les transports combinés). Les tracteurs correspondants avec des poids totaux roulants autorisés supérieurs à ceux qui sont réglementaires, peuvent circuler si le poids total roulant de l'ensemble articulé ne dépasse pas les limites permises. Cette remarque est valable pour les limites de PTRA applicables à d'autres ensembles articulés, différents par leur poids et leur nombre d'essieux.

Répartition du parc en service des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de poids total roulant autorisé et de moins de dix ans

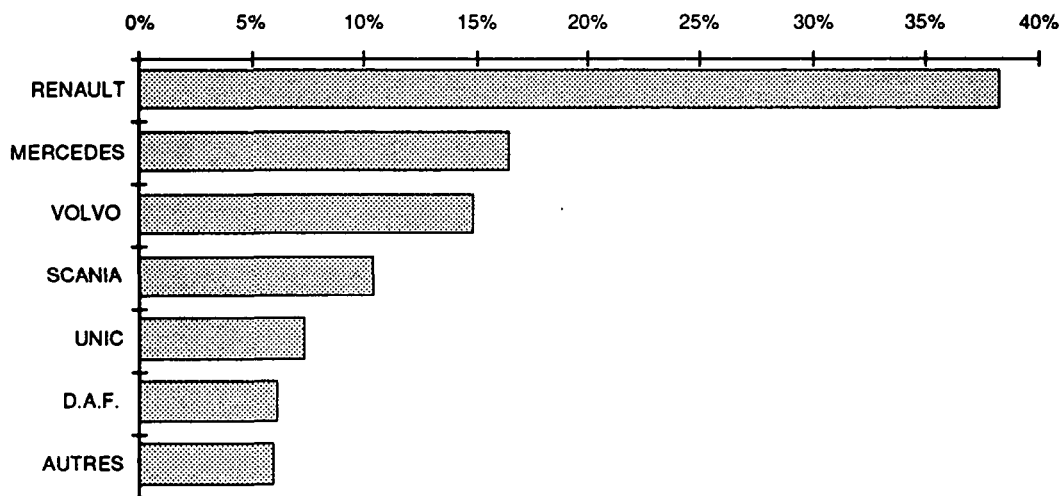


MARCHANDISES

Renault la principale marque

Avec 38 % du parc en service, Renault est bien implantée. Ensuite Mercedes et Volvo ont des parts sensiblement égales (environ 16 %).

Répartition du parc en service des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de poids total roulant autorisé et de moins de dix ans, selon la marque

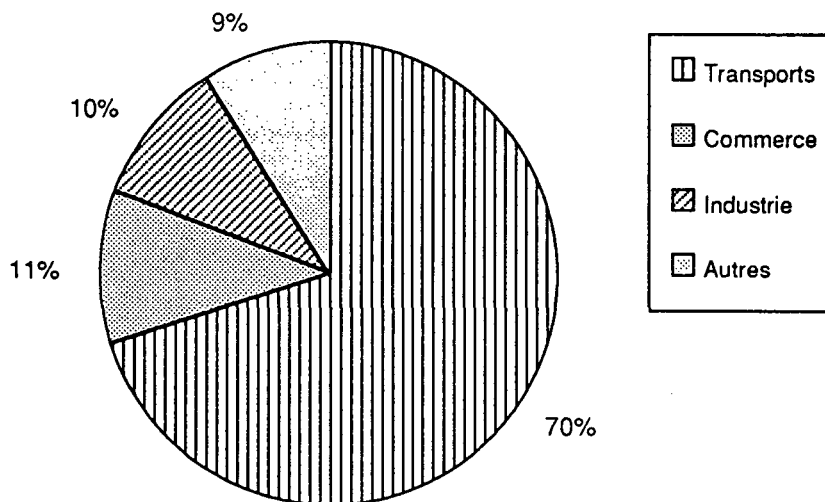


70% des tracteurs routiers en compte d'autrui

La majorité des tracteurs routiers (70%) du champ de l'enquête est utilisée en transport pour compte d'autrui. Cette répartition est voisine de celle relative aux semi-remorques composant l'échantillon de l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM). C'est l'activité de l'utilisateur (et non celle du propriétaire) du tracteur qui est prise en compte ici.

Il ressort de l'enquête que 77 % des tracteurs sont utilisés par le propriétaire lui-même, en toute propriété, que 17 % sont utilisés sous le régime du crédit-bail et que 6 % sont pris en location ou mis à disposition. La part de la location se trouve sous-estimée, car l'enquête ne permet pas toujours de savoir si un véhicule est destiné à la location, lorsque celui-ci n'est pas utilisé.

Répartition du parc en service des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de poids total roulant autorisé et de moins de dix ans, selon l'activité de l'utilisateur



MARCHANDISES

Un quart des tracteurs immobilisés chaque semaine

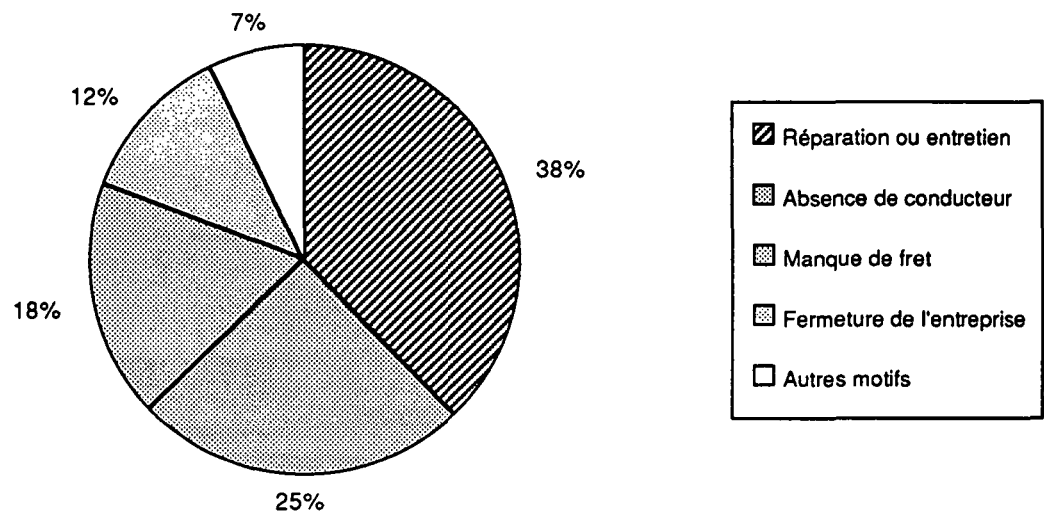
Le taux d'utilisation (c'est-à-dire la part des tracteurs utilisés pendant une semaine moyenne d'enquête par rapport au parc en service) est d'environ 74 %, (en compte d'autrui ou en compte propre). Dans l'enquête TRM, le taux d'utilisation des semi-remorques est d'environ 63 %.

Les principales causes d'immobilisation, pour une semaine moyenne sont :

- la réparation ou entretien du tracteur pour 38 % des motifs,
- l'absence du conducteur (congé ou arrêt maladie) pour environ 25 % des motifs,
- le manque de fret ou pas de locataire pour environ 18 % des motifs,
- la fermeture annuelle de l'entreprise pour 12 % des motifs.

L'âge moyen du parc en service des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de

Répartition des motifs d'immobilisation



Une population jeune

PTRA et de moins de 10 ans est d'environ 4 ans et demi pour le compte d'autrui et de 5 ans pour le compte propre.

En extrapolant, on peut estimer que l'âge moyen des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de PTRA et de tous âges, est d'environ 5 ans pour le compte d'autrui et de 6 ans en compte propre.

Une consommation moyenne de 39 litres aux 100 kilomètres

La consommation moyenne de carburant - 39 litres aux 100 km - masque les disparités dues aux différents types de transports effectués : traction de bennes basculantes, de savoyardes, de citernes, de bétonnières, de fourgons à température dirigée, etc...

100 000 km par an en compte d'autrui

Par véhicule en service, le kilométrage annuel moyen est de 89 000 km pour l'ensemble des professions (soit 99 000 km en compte d'autrui contre 83 000 km en compte propre). Ces parcours sont 1,6 fois plus importants que ceux des semi-remorques de l'enquête TRM (1,2 fois plus importants pour le compte propre).

Or on a vu ci-dessus qu'une partie du parc est immobilisée. En séparant le parc utilisé de celui non utilisé, on constate que les kilométrages annuels moyens pour les tracteurs utilisés sont de 93 000 km pour l'ensemble des professions, 103 000 km pour le compte d'autrui et 71 000 km pour le compte propre, alors que les tracteurs temporairement immobilisés effectuent des parcours annuels moyens de 72 000 km pour l'ensemble des professions, de 83 000 km pour le compte d'autrui et de 47 000 km pour le compte propre.

Environ 70 % des ensembles articulés (tracteurs plus semi-remorques) sont des

MARCHANDISES

Des attelages souvent permanents

Environ 70 % des ensembles articulés (tracteurs plus semi-remorques) sont des attelages permanents. Les attelages non permanents sont souvent constitués avec des semi-remorques de carrosseries banalisées : plateaux, fourgons ou savoyardes.

Un quart des parcours à vide

Les parts de parcours à vide (traction de semi-remorques sans marchandises) sont de 24 % en compte d'autrui, 31 % en compte propre et 26 % pour l'ensemble. Ces estimations sont voisines de celles de l'enquête TRM, mais l'interprétation du transport à vide peut prêter parfois à confusion lorsqu'il s'agit de transports d'emballages vides par exemple. Les parcours haut-le-pied (tracteur seul) sont négligeables.

40% sur autoroute

En moyenne, 40 % des parcours sont réalisés sur autoroutes (42 % pour le compte d'autrui contre 32 % pour le compte propre). ■

Méthodologie et état du fichier des immatriculations

Le tracteur routier est un véhicule routier automobile conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers sans moteur (presque toujours des semi-remorques). La semi-remorque est un véhicule routier pour le transport de marchandises, sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Les résultats présentés dans cet article ont été obtenus à partir d'une exploitation d'une enquête sur l'utilisation des tracteurs routiers de plus de 26 tonnes de PTRV et de moins de 10 ans d'âge. Cette enquête par sondage a été réalisée par l'OEST au cours du second semestre de 1990 et du premier semestre de 1991.

Le fichier de base de l'enquête est le Fichier Central des Automobiles, constitué du double des certificats d'immatriculation (cartes grises). Chacun des tracteurs sondés a fait l'objet d'une enquête portant sur son utilisation pendant une semaine de référence (une semaine par mois). La taille de l'échantillon total était d'environ 3 900 questionnaires, pour une population de plus de 150 000 tracteurs du champ de l'enquête.

Le parc en service comprend les véhicules en état de rouler, à l'exclusion de ceux qui sont en instance de vente au garage.

Par rapport au parc immatriculé des moins de 10 ans, (dont les résultats sont publiés par l'OEST dans la brochure "Le marché des véhicules", en vente au prix de 120 francs), le parc en service représente 90 % du parc immatriculé qui contient des véhicules hors service (détruits, vendus à l'étranger, etc.).